

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023



SACENC

Société des Auteurs Compositeurs Editeurs de Nouvelle-Calédonie

SOMMAIRE

- 3 Présentation
- 4 Gouvernance
- 5 Chiffres clés
- 6 Collectes brutes
- 7 Collectes brutes par type d'utilisateur
- 8 Répartitions
- 9 Sociétariat
- 10 Tops 10 des œuvres
- 12 Zoom répartitions TV/Radios/Online
- 14 Copie privée
- 16 Extraits du bilan et du compte de résultat condensés 2023/2022
- 18 Situation financière 2023
- 19 Rapport du Commissaire aux comptes
- 20 Actions culturelles
- 22 Place de la musique dans les médias

PRÉSENTATION

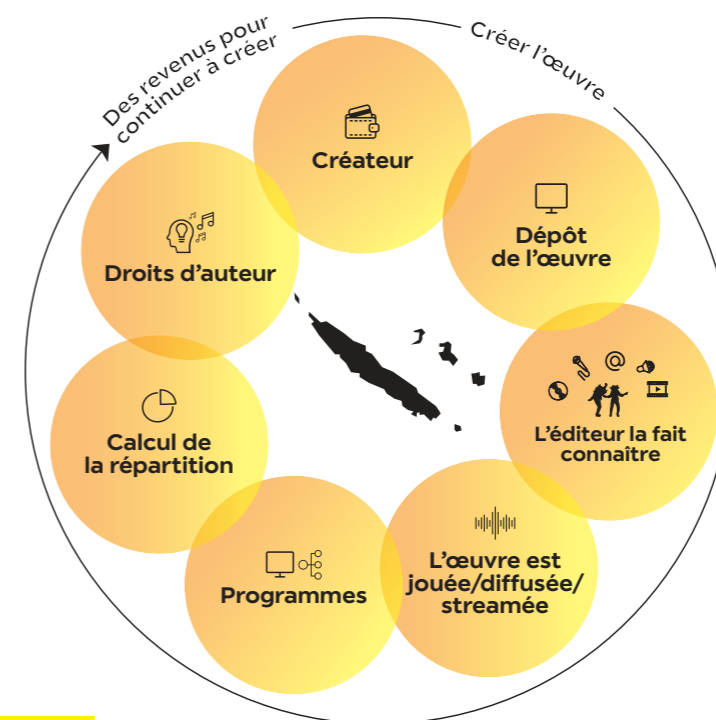
RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2023

Créée en 2004, la Société des Auteurs, Compositeurs, Éditeurs de Nouvelle-Calédonie (SACENC) est une Société de Perception et de Répartition de Droits d'auteur (SPRD) telle que définie aux articles L.321-1 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle.

Ses rôles sont de négocier, collecter et répartir avec précision les droits d'auteur à ses membres, lorsque leurs œuvres sont diffusées publiquement ou reproduites en Nouvelle-Calédonie et à l'étranger.

La SACENC est membre de la Confédération Internationale des Sociétés d'Auteurs et Compositeurs (CISAC), elle fait partie d'un réseau mondial de sociétés d'auteurs qui lui permet de mieux défendre son répertoire social au-delà des frontières de la Nouvelle-Calédonie.

La SACENC, un outil de développement pour la Nouvelle-Calédonie



GOUVERNANCE

ORGANIGRAMME DE LA SACENC

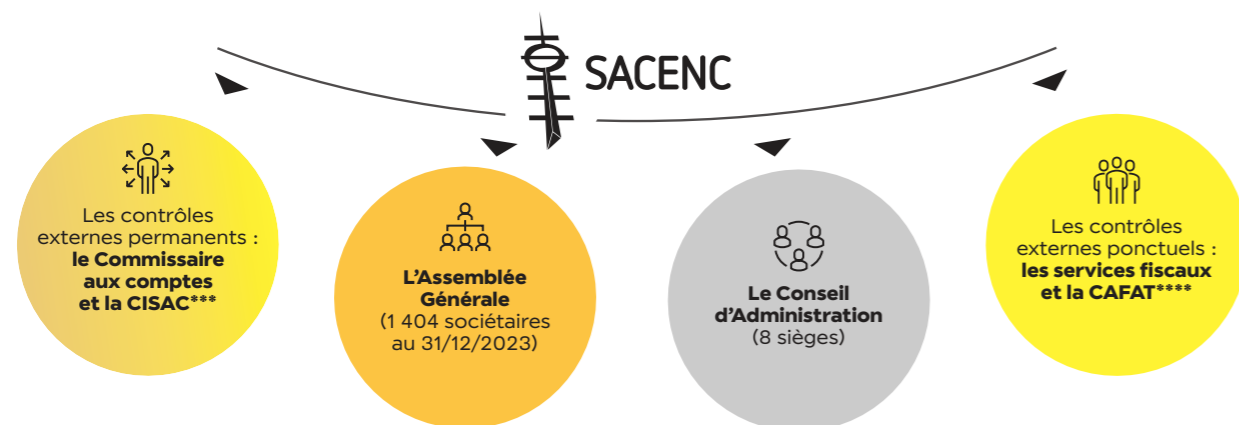
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Rémy VILLEMAIN-GOYETCHE	Président - Auteur
Mme Tyssia GATUHAU-WAHNAWE	Vice-Présidente - Auteure
M. Dick BUAMA	Trésorier - Auteur
M. Kurya SIWENE	Compositeur
Mme Marianne CANEHMEZ	Compositrice
M. Maxime ATAPO (Alizé MG)	Éditeur
M. Rhitchi BOUANOU	Compositeur
M. Alain VANDANGE (Flying Fox Productions)	Éditeur

L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

M. Évariste WAYARIDRI	Directeur général
Mme Henriette READ	Chargée des perceptions abonnés
M. Alexandre LABÉRIE	Chargé des sociétaires
Mme Ingrid ALBENQUE	Chargée des perceptions ORMO*
M. Sylvain PAGET	Chargé des perceptions SO**
Mme Lydie WATHA	Chargée des programmes
Mme Estelle VAN DAMME	Secrétaire administrative

*Organisateur Régulier de Manifestations Occasionnelles
**Séances Occasionnelles



***Confédération Internationale des Sociétés d'Auteurs et Compositeurs

****Caisse d'Allocations Familiales et Accidents du Travail

CHIFFRES CLÉS

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

COLLECTES

Plus de **232 millions** de XPF (près de 1,9 million €)

+2 % par rapport à 2022

1 887 factures émises

91 nouveaux contrats de sonorisation signés

SOUTIEN À LA CRÉATION

Plus de **9,1 millions** de XPF (76 719 €)

79 projets financés

RÉPARTITIONS

Plus de **70 millions** de XPF (586 660 €) dont plus de

1,5 millions de XPF de remboursements fiscaux (12 907 €)

1078 sociétaires ont perçu des droits d'auteur en 2023

966 œuvres déclarées en 2023



COLLECTES BRUTES :

232 MILLIONS XPF

Télévisions

	2023	110 M.XPF
	2022	118 M.XPF

Radios

	2023	22 M.XPF
	2022	20 M.XPF

Spectacle vivant

	2023	13 M.XPF
	2022	17 M.XPF

Droits généraux

	2023	86 M.XPF
	2022	71 M.XPF

Supports enregistrés

	2023	0,26 M.XPF
	2022	0,27 M.XPF

Total collectes droits (en Brut)

	2023	232 M.XPF
	2022	228 M.XPF

Évolution
2022/2023 en %

-7 %

+8 %

-25 %

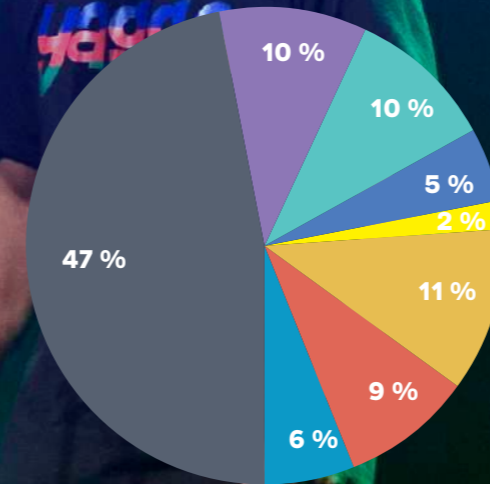
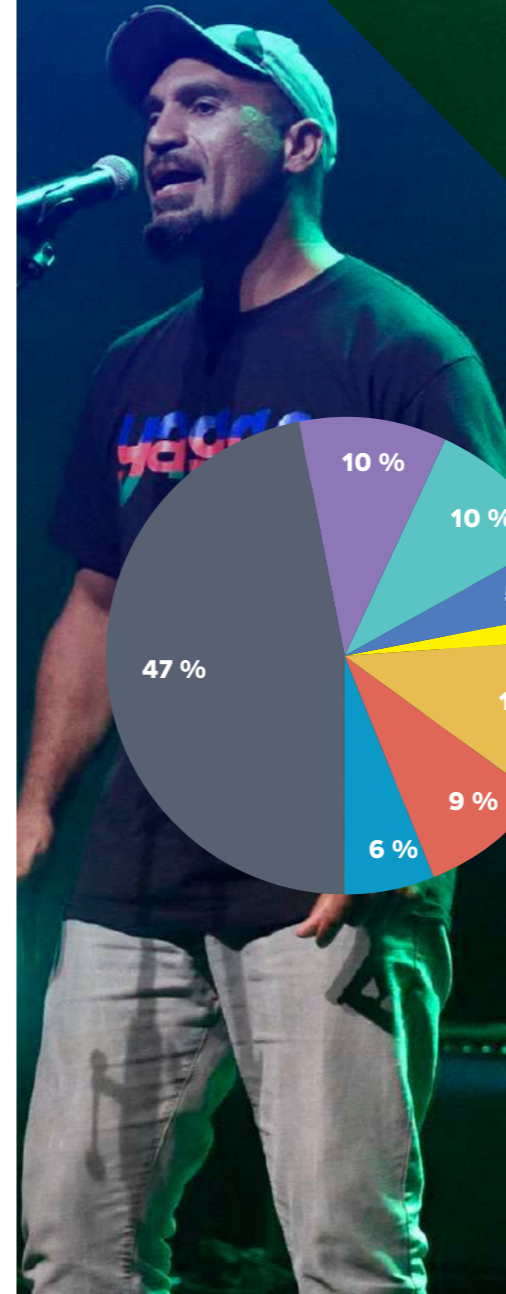
+22 %

-5 %

+2 %

COLLECTES BRUTES PAR TYPE D'USAGER

RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2023



- Radios
- Discothèques
- Bars - Restaurants
- Hôtels
- Magasins
- Autres exécutions publiques
- Spectacles vivants
- Télévisions

RÉPARTITIONS

En 2023, les droits répartis ont augmenté par rapport à l'année précédente (+3 %) pour atteindre plus de 142 millions XPF.

Plus de 66 % de ces droits proviennent des collectes réalisées par la SACENC en Nouvelle-Calédonie (-12 % par rapport à 2022). En termes de volume, les droits en provenance de la Nouvelle-Calédonie restent stables. L'évolution du rapport droits NC / droits étrangers s'explique par l'augmentation notable des droits étrangers (+74 %), notamment grâce au réseau La Première (France Télévisions) dans les domaines de la radio (+53 %) et de la télévision (+132 %).

Le répertoire local a bénéficié d'une exposition considérable à la radio, avec une augmentation de 80 % par rapport à l'année précédente, principalement grâce à la régularisation des droits de Radio Rythme Bleu. À eux seuls, les droits générés par les radios calédoniennes ont bondi de +155 % par rapport à 2022.

Bien qu'encore timide, le volume des droits en provenance du numérique continue sa croissance exponentielle (+83 % en 2 ans).

Enfin, on observe également une légère baisse de 4 % des droits reversés aux sociétés étrangères (SACEM/SACD/SCAM/ADAGP) pour l'exploitation de leurs répertoires respectifs en Nouvelle-Calédonie.

966

œuvres
déclarées
en 2023

	2022		2023		Évol. en % 2022/2023
	XPF	€	XPF	€	
Les droits répartis par la SACENC aux sociétaires SACENC					
Droits Nouvelle-Calédonie	51 028 260	427 617	50 012 698	419 106	-2 %
Droits étrangers	10 745 107	90 044	18 809 823	157 626	+75 %
Remboursements fiscaux	1 815 568	15 214	1 540 214	12 907	-15 %
TOTAL	63 588 935	532 875	70 362 735	589 640	+11 %
Les droits répartis par la SACENC aux sociétés étrangères					
SACEM - SCAM - SACD - ADAGP	74 939 760	627 995	71 922 764	602 713	-4 %
TOTAL	74 939 760	627 995	71 922 764	602 713	-4 %
TOTAL RÉPARTITION DROITS	138 528 695	1 160 870	142 285 499	1 192 353	+3 %

SOCIÉTARIAT

RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2023

77 %

des sociétaires
ont perçu des
droits en 2023

Adhésions

2022	72							
2023	54							
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de sociétaires	985	1 049	1 094	1 163	1 228	1 286	1 358	1 404
Nombre de bénéficiaires	709	747	784	877	877	896	943	1 078
Pourcentage	72 %	71 %	72 %	75 %	71 %	70 %	64 %	77 %

TOPS 10 DES ŒUVRES

ŒUVRES AYANT GÉNÉRÉ LE PLUS DE DROITS EN 2023

MADAME MALO	Hnaeane Malo / Studio Alizé
AVEC TOI	Edwin Guillemot / Steven Aubourg
GARDONS NOS LIENS	Rhitchi Bouanou / Mangrove
INU KA MINGOMING	Marianne Canehmez / Éric Canehmez
IVRE ET MORT	Stanley Moueaou / Mangrove
MY LUCKY	Edouard Wamai / Mangrove
WONDER WORLD	Lorenzo Nicolini / Matthieu Grizonnet
UNE NUIT ETOILÉE	Benjamin Wadrobot / Studio Alizé
AIRES DU PAYS	Albert Pawoap / Mangrove
K LEDONIENNE	Stanley Moueaou / Mangrove

ŒUVRES AYANT GÉNÉRÉ LE PLUS DE DROITS EN TV

OCÉAN	Julia Paul
IVRE ET MORT	Stanley Moueaou / Mangrove
METEO 13	David Le Roy / Alban Mutz / Cap Wessel
AIRES DU PAYS	Albert Pawoap / Mangrove
SARANG	Amsy Djoemadi
NOJENG	François Uka / Mangrove
LES TAYOS ET POPINÉS	Augustin Wright / Studio Alizé
SNOW WHITE	François-Xavier Fleuret
K LEDONIENNE	Stanley Moueaou / Mangrove
INIA MENU	Edouard Wamai / Thuthucani Cele / Mangrove

ŒUVRES AYANT GÉNÉRÉ LE PLUS DE DROITS EN RADIO

GARDONS NOS LIENS	Rhitchi Bouanou / Mangrove
MADAME MALO	Hnaeane Malo / Studio Alizé
COMMUNIQUER	Benjamin Marain Dos Reis
UNE NUIT ETOILÉE	Benjamin Wadrobot / Studio Alizé
MANUIA PAPA	Malia Losa Paagalua
MY LUCKY	Edouard Wamai / Mangrove
AQANE DREDRENYIMA	Félix Taine / Jean-Pierre Taine / Cap Wessel
PROVENCE	Dick Buama / Mangrove
LES HOMMES VIVENT DEBOUT	Thierry Folcher
INU KA MINGOMING	Marianne Canehmez / Éric Canehmez

ŒUVRES AYANT GÉNÉRÉ LE PLUS DE DROITS EN SPECTACLE

LOST BROTHERHOOD	Benjamin Marain Dos Reis / Gabriel Soeria
I MISS YOU	Julien Pierre / Antique Beats Publishing
US OURSELVES AND WE	Julien Pierre / Antique Beats Publishing
BON MOOD	Benjamin Marain Dos Reis / Roman Perrin / Stéphane Fernandez
MAGICAL WORLD	Benjamin Marain Dos Reis / Gabriel Soeria / Stéphane Fernandez
SMILE	Benjamin Marain Dos Reis / Roman Perrin / Steven Scaron / Jahill
LOVE CODE SINCERE	Natacha Volk / Benjamin Marain Dos Reis / Roman Perrin / Steven Scaron / Adrien Ballay / Elisabeth Thevenon
MY MOTHER IS DEAD	Julien Pierre / Antique Beats Publishing
ET DEMAIN	José Barbançon / Marvin Dryburgh / Pierre Le Cleach
AU PAYS DU PICK-UP	Antoine Ferrari / François-Xavier Fleuret / Jonathan Rousselle

ŒUVRES AYANT GÉNÉRÉ LE PLUS DE DROITS SUR INTERNET

AVEC TOI	Edwin Guillemot / Steven Aubourg
JE COMPTE SUR TOI	Patricia Wahnawe / Joel Santino / Gustave Wayenece
COMBIEN DE TEMPS	Ritchy Uluika
LAISSE MOI LA LIBERTÉ	Morgan Etienbled
MY LOVE	Wadewi Wazabi / Alfred Sameke
KOMPAMINE	Jeoffrey Duarte Fernandes
MA ROZYE	Jean-Yves Xewe / Mangrove
UNE NUIT ETOILÉE	Benjamin Wadrobot / Studio Alizé
KIFFER LA SOIRÉE	Roxanne Armede
MADAME MALO	Hnaeane Malo / Studio Alizé

ŒUVRES AYANT GÉNÉRÉ LE PLUS DE DROITS À L'ÉTRANGER

HUSTLE HARDER	David Fafale / Barnabas Fafale / Blair Keith Anthony / Victor Lopez / Heartson Matai
NGOIZA	Christopher Ofotalau / Jeremy Saeni
GIRLY	Barnabas Fafale / David Fafale / Bradley Pitua / William Reosia / Christian Suri / Mangrove
EARLY MORNING	Christopher Ofotalau / William Reosia / Heartson Matai / Derick Vane / George Kuper / PNG Legend LTD
AUNGA AOE	Samson Saeni / James Vaka / William Reosia / Mangrove
DON'T WANT TO LET YOU GO	Barnabas Fafale / David Fafale / Mosteni Hani / William Reosia / Mangrove
INSECURITY	Christopher Ofotalau / Chrissie Kafo / Ray Masilobo / PNG Legend LTD
LEWA BURUK	Christopher Ofotalau / Jeremy Saeni
UKULELE	Bradley Pitua / William Kadi / Heartson Matai
WINE UP	Barnabas Fafale / David Fafale / Bradley Pitua / William Reosia / Mangrove

ZOOM RÉPARTITIONS TV/RADIOS/ONLINE

MONTANTS DES DROITS PAR CHAÎNE (BRUTS*) EN XPF

RÉSEAU OUTRE-MER LA 1 ^{ère} TV	9 957 716
CALEDONIA TV	3 777 989
CANAL+ NC	243 489
GROUPE TF1 (TF1, NT1)	120 509
OCS	7 078
TV POLYNÉSIE	6 816
C8	5 075
NRJ GROUPE (NRJ 12, CHÉRIE 25)	3 859
TRACE	2 018
FRANCE 3	1 693
GROUPE M6 (M6, PARIS PREMIÈRE)	1 354
13 ^{ÈME} RUE	550

MONTANTS DES DROITS PAR RADIO (BRUTS*) EN XPF

RÉSEAU OUTRE-MER LA 1 ^{ère} RADIO	13 258 697
RADIO RYTHME BLEU (RRB)	4 946 385
OCÉANE FM - NRJ NC - DJIIDO	3 518 804
RADIOS LOCALES POLYNÉSIE	54 554
FRANCE INTER	4 879
RADIO LOCALES FRANCE	3 474
RADIOS DOM	2 364
RADIOS CARAIBES INTERNATIONAL	236
RADIO FRANCE INTERNATIONAL	228
RADIOS ORIENT	17

MONTANTS DES DROITS ONLINE (BRUTS*) EN XPF

SPOTIFY	181 301
GOOGLE (Téléch. - Streaming)	171 470
APPLE MUSIC	84 536
DEEZER	53 110
AMAZON	3 809
TIK TOK	2 396
FACEBOOK	2 179
TWITCH	1 125
SOUNDCLOUD	594
TIDAL	231
DIVERS	176



COPIE PRIVÉE

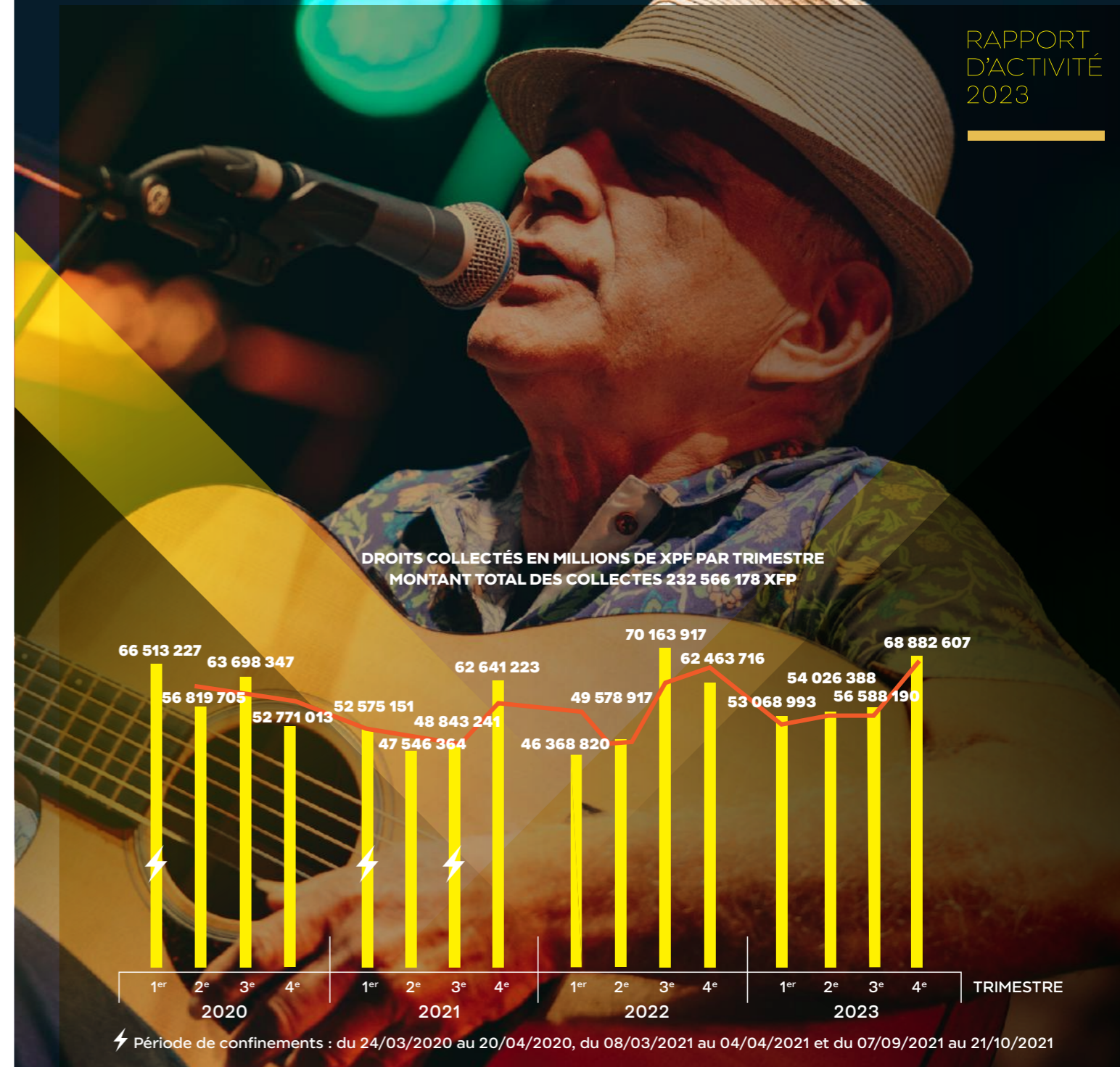
Loi du Pays adoptée à l'unanimité par le Congrès !

Depuis plus de 10 ans la SACENC a œuvré pour que la rémunération pour Copie Privée puisse être collectée et redistribuée en Nouvelle-Calédonie.

À la fin de l'année 2021, le groupe UC-FLNKS et nationalistes du Congrès de la Nouvelle Calédonie a déposé une proposition de loi en ce sens. Après avoir emprunté tous les circuits institutionnels (Conseil d'État/CESE), la loi de pays ainsi que la délibération d'application ont été adoptées à l'unanimité par le Congrès au mois de juillet et au mois d'août 2023.

Un moment historique pour la musique et pour la culture en Nouvelle-Calédonie.

En préparation du lancement de la collecte de la Copie Privée prévu pour le 1^{er} janvier 2024, la SACENC a fait développer un logiciel de gestion qui permettra la dématérialisation de toutes les procédures de déclaration et d'encaissement de ce nouveau dispositif.



BILAN CONDENSÉ 2023/2022

Bilan actif (en XPF)	31/12/2023	31/12/2022	Variation	
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-100 %
Immobilisations corporelles	73 567 745	74 590 582	-1 022 837	-1 %
ACTIF IMMOBILISÉ	73 567 745	74 590 582	-1 022 837	-1 %
Clients et comptes rattachés	63 030 579	73 902 893	-10 872 314	-15 %
Autres créances d'exploitation	115 456	169 424	-53 968	-32 %
DAT	120 000 000	80 000 000	40 000 000	50 %
Disponibilités	189 232 685	209 880 123	-20 647 438	-10 %
Charges constatées d'avance	1 095 888	484 873	611 015	126 %
ACTIF CIRCULANT	373 474 608	364 437 313	9 037 295	2 %
TOTAL ACTIF	447 042 353	439 027 895	8 014 458	2 %

Bilan passif (en XPF)	31/12/2023	31/12/2022	Variation	
Capital social	1 541 389	1 495 389	46 000	3 %
Report à nouveau	43 203 377	40 203 377	3 000 000	7 %
Résultat de l'exercice (Bénéfice)	10 448 067	3 687 675	6 760 392	183 %
Subvention d'investissement	-	-	-	-
CAPITAUX PROPRES	55 192 833	45 386 441	9 806 392	22 %
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	4 326 927	4 024 878	302 049	8 %
Emprunts et dettes	62 895 671	67 082 235	-4 186 564	-6 %
Fournisseurs et comptes rattachés	1 798 560	2 410 612	-612 052	-25 %
Dettes fiscales et sociales	12 063 251	12 392 118	-328 867	-3 %
Autres dettes	310 765 111	307 731 611	3 033 500	1 %
DETTES	387 522 593	389 616 576	-2 093 983	-1 %
TOTAL PASSIF	447 042 353	439 027 895	8 014 458	2 %

Source : BG audité 2023 / Rapport CAC 2023

COMPTE DE RÉSULTAT CONDENSÉ 2023/2022

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

Compte de résultat (en XPF)	31/12/2023	31/12/2022	Variation	
Chiffre d'affaires	82 953 035	80 453 314	2 499 721	3 %
Subvention d'exploitation	2 000 000	2 000 000	-	0 %
Reprise sur amort. et prov., transfert de charges	5 947 249	4 459 099	1 488 150	33 %
Autres produits	211 662	31 435	180 227	573 %
Produits d'exploitation	91 111 946	86 943 848	4 168 098	5 %
Autres achats et charges externes	21 906 240	22 074 481	-168 241	-1 %
Impôts et taxes	136 789	138 696	-1 907	-1 %
Charges de personnel	54 794 913	53 459 338	1 335 575	2 %
Dotations aux amortissements	4 126 505	4 926 373	-799 868	-16 %
Dotations aux provisions pour risques et charges	302 049	424 082	-122 033	-29 %
Autres charges	971 010	974 087	-3 077	0 %
Charges d'exploitation	82 237 506	81 997 057	240 449	0 %
Résultat d'exploitation	8 874 440	4 946 791	3 927 649	79 %
Produits financiers	3 432 307	1 000 640	2 431 667	243 %
Charges financières	-1 953 680	-2 148 169	194 489	-9 %
Résultat financier	1 478 627	-1 147 529	2 626 156	229%
Produits exceptionnels	100 000	2 000 000	-1 900 000	-95 %
Charges exceptionnelles	-5 000	-2 111 587	2 106 587	-100 %
Résultat exceptionnel	95 000	-111 587	206 587	-185 %
Impôt sur les bénéfices	-	-	-	-
RÉSULTAT NET	10 448 067	3 687 675	6 760 392	183 %

Source : États financiers 2023

SITUATION FINANCIÈRE 2023



	XPF
Fonds des œuvres sociales et culturelles	9 155 007
Subvention	2 000 000
Recettes propres	82 953 035
Autres produits (hors subventions)	211 662
Charges	84 196 186
Résultat net	10 448 067

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société des Auteurs, Compositeurs et Éditeurs de Nouvelle-Calédonie, exprimés en XPF, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel françaises telles qu'applicables en Nouvelle-Calédonie ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français tels qu'applicables en Nouvelle-Calédonie, réguliers

et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel françaises telles qu'applicables en Nouvelle-Calédonie, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nouméa, le 14 juin 2024

OCEA Nouvelle-Calédonie
Nicolas BERNIER

ACTIONS CULTURELLES

En plus de ses activités de collecte et de répartition de droits, la SACENC joue un rôle crucial pour la vitalité de la création musicale en Nouvelle-Calédonie. Depuis sa création en 2004, elle déploie une politique de soutien à la création dans sa diversité en accompagnant les carrières artistiques, le renouvellement des répertoires, la diffusion des œuvres et en facilitant l'insertion et l'émergence des créateurs de Nouvelle-Calédonie et des Pays de la région Pacifique (notamment du Vanuatu, des îles Salomon et de Wallis-et-Futuna). Elle apporte des aides directes aux auteurs, compositeurs (aide à l'autoproduction d'albums, de clips, résidences ou aide et accompagnement à l'export), aux éditeurs mais aussi aux diffuseurs (aide aux concerts, aux festivals et à la production) qui programment ces artistes et font leur promotion. En 2023, le budget total dédié à ces actions s'élevait à **9 155 007 XPF (76 719 €)**.

79
projets aidés
en 2023

Budget 2023 :
9 155 007 XPF (76 719 €)

+11 %
par rapport à 2022

Depuis 2007,
la SACENC a consacré
plus de **125 millions XPF**
à ses actions culturelles.

 **16**
projets de festivals
et de concerts

 **29**
projets d'albums

 **27**
projets de clips

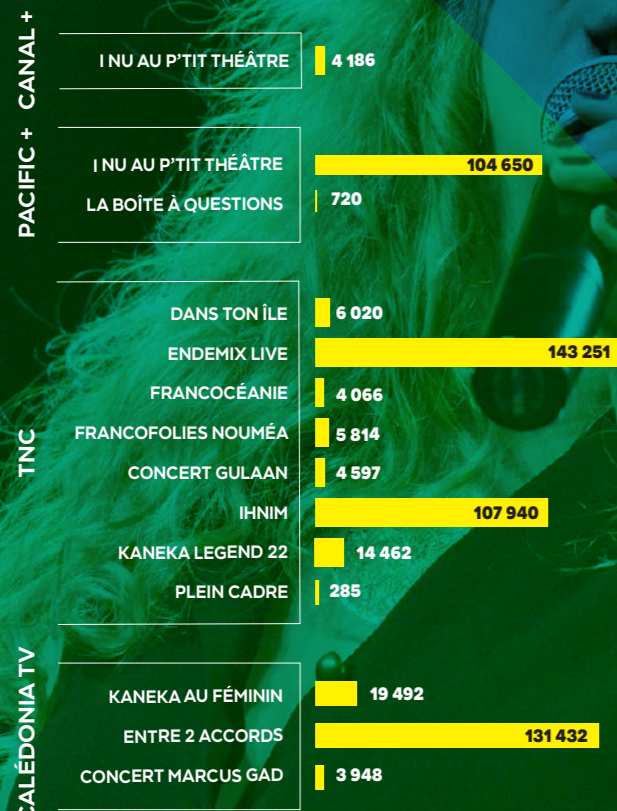
 **1**
projet de
productions
diverses

 **6**
projets
de tournée

PLACE DE LA MUSIQUE DANS LES MÉDIAS

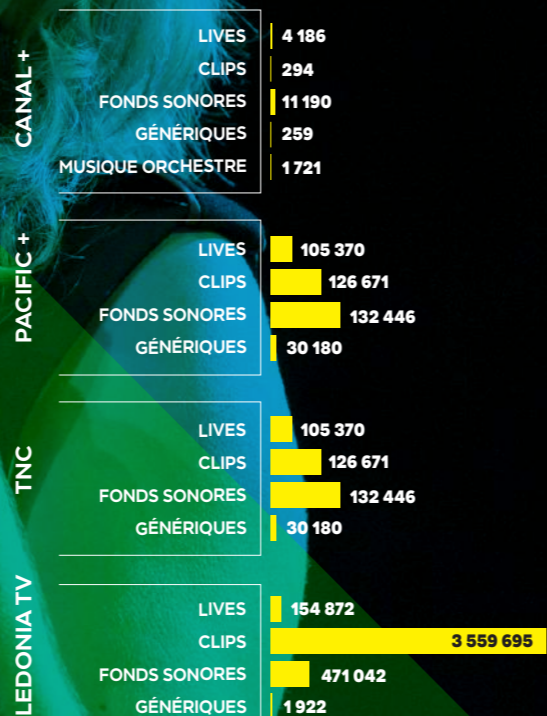
LIVES

LES LIVES DÉCLARÉS EN 2023
(exprimés en seconde de diffusion)



TÉLÉVISIONS

LA PLACE DE LA MUSIQUE À LA TÉLÉVISION
(exprimée en secondes de diffusion)



RADIOS

Radio Djiido /
Radio Rythme Bleu /
Océane FM / NRJ /
le réseau de La 1ère
(Nouvelle-Calédonie et
Wallis-et-Futuna)

+ 10 721 heures
de diffusion
(soit 422 jours
de diffusion
en continu)

9 420 œuvres
du répertoire musical
calédonien programmées
et diffusées (4 675 œuvres
autoproduites et
4 745 œuvres éditées)

150 175 passages*

*Passage :
une œuvre programmée,
diffusée ou rediffusée



AU SERVICE DE
LA MUSIQUE ET
DES AUTEURS
DEPUIS 2004.



SACENC

Société des Auteurs Compositeurs Editeurs de Nouvelle-Calédonie

34 rue Higginson – BP 5142 – 98853 Nouméa Cedex – Nouvelle-Calédonie

Tél. : (+687) 263 264 – contact@sacenc.nc – www.sacenc.nc

Crédits photos : Éric Dell'Erba - Réalisation : Ylang Ylang Com



*Avec le
soutien du*



GOUVERNEMENT DE LA
**NOUVELLE
CALÉDONIE**